

Dep

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

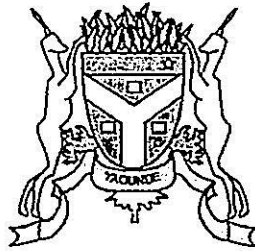
REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE YAOUNDE II

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE II COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

Tsinga, Avenue Jean Paul II. BP. : 17 522 Yaoundé
Tél. : (00237) 243 67 08 15 www.marieyaounde2.cm

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CAY2/SG/SMP/2023 du 25 Avril 2023 déclarant infructueux : L'Appel d'Offres NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ CAYII/CIPM/ SMP/ 2023/ DU 20 MARS 2023.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II

EXERCICE 2023

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la n°2022/020 Du 27 Décembre 2022 Portant Loi De Finances De La République Du Cameroun Pour l'Exercice 2023;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 Relative à l'Application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°0000006 /C/MINFI du 30 Déc. 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
- Vu **le Dossier d'Appel d'Offres n°005AONO/ CAYII/CIPM/SMP/2023 du 20 Mars 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des écoles maternelles et primaires dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 2,**

